

MICHEL DE MONTAIGNE

ESSAYS

Book 1 · Chapter 23



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on February 14, 2022

HYPERESSAYS is a project to create a modern and accessible online version of the *Essays* of Michel de Montaigne. More information at www.hyperessays.net

GOURNAY-1-23-20220420-185041

Divers evenemens de mesme conseil

A JACQUES AMIOT, grand Aumosnier de France, me recita un jour cette histoire à l'honneur d'un Prince des nostres (et nostre estoit-il à tres-bonnes enseignes, encore que son origine fust estrangere) que durant nos premiers troubles au siege de Roüan, ce Prince ayant esté adverti par la Royne mere du Roy d'une entreprise qu'on faisoit sur sa vie, et instruit particulièrement par ses lettres, de celuy qui la devoit conduire à chef, qui estoit un gentil-homme Angevin ou Manceau, frequentant lors ordinairement pour cet effet, la maison de ce Prince : il ne communiqua à personne cet advisement : mais se promenant l'endemain au mont sainte Catherine, d'où se faisoit nostre baterie à Rouan (car c'estoit au temps que nous la tenions assiegee) ayant à ses costez le dit seigneur grand Aumosnier et un autre Evesque, il apperçeut ce gentil-homme, qui luy avoit esté remarqué, et le fit appeller. Comme il fut en sa presence, il luy dit ainsi, le voyant desja pallir et fremir des alarmes de sa conscience : « Monsieur de tel lieu, vous vous doutez bien de ce que je vous veux, et vostre visage le monstre. vous n'avez rien à me cacher : car je suis instruit de vostre affaire si avant, que vous ne feriez qu'empirer vostre marché, d'essayer à le couvrir. Vous sçavez bien telle chose et telle (qui estoient les tenans et aboutissans des plus secretes pieces de cette menee) ne faillez sur vostre vie à me confesser la verité de tout ce dessein. » Quand ce pauvre homme se trouva pris et convaincu (car le tout avoit esté descouvert à la Royne par l'un des complices) il n'eut qu'à joindre les mains et requerir la grace et misericorde de ce Prince ; aux pieds duquel il se voulut jeter, mais il l'en garda, suyvant ainsi son propos : « Venez çà, vous ay-je autre-fois fait desplaisir ? ay-je offensé quelqu'un des vostres par haine particuliere ? Il n'y a pas trois semaines que je vous cognois, quelle raison vous a peu mouvoir à entreprendre ma mort ? » Le gentil-homme respondit à cela d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party, et qu'aucuns luy avoient persuadé que ce seroit une execution pleine de pieté, d'extirper en quelque maniere que ce fust, un si puissant ennemy de leur religion. « Or (suivit ce Prince) je vous veux montrer, combien la religion que je tiens est plus douce, que celle dequoy vous faictes profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant receu de moy aucune offence ; et la mienne me

commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu tuer sans raison. Allez vous en, retirez vous, que je ne vous voye plus icy : et si vous estes sage, prenez doresnavant en voz entreprises des conseillers plus gens de bien que ceux là. »

▲ L'Empereur Auguste estant en la Gaule, reçeut certain avertissement d'une conjuration que luy brassoit L. Cinna, il delibera de s'en venger ; et manda pour cet effect au lendemain le conseil de ses amis : mais la nuict d'entredeux il la passa avec grande inquietude, considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison, et neveu du grand Pompeius : et produisoit en se pleignant plusieurs divers discours. Quoy donq, faisoit-il, sera-il dict que je demeureray en crainte et en alarme, et que je lairray mon meurtrier se pourmener cependat à son ayse ? S'en ira-il quitte, ayant assailly ma teste, que j'ay sauvée de tant de guerres civiles, de tant de batailles, par mer et par terre ? et apres avoir estably la paix universelle du monde, sera-il absouz, ayant deliberé non de me meurtrir seulement, mais de me sacrifier ? Car la conjuration estoit faicte de le tuer, comme il feroit quelque sacrifice.

▲ Apres cela s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : Pourquoi vis tu, s'il importe à tant de gens que tu meures ? n'y aura-il point de fin à tes vengeances et à tes cruautez ? Ta vie vaut-elle que tant de dommage se face pour la conserver ? Livia sa femme le sentant en ces angoisses : « Et les conseils des femmes y seront-ils receuz, luy dit elle ? Fais ce que font les medecins, quand les recettes accoustumees ne peuvent servir, ils en essayent de contraires. Par severité tu n'as jusques à cette heure rien profité : Lepidius à suivy Savidienus, Murena Lepidus, Cæpio Murena, Egnatius Cæpio. Commence à experimenter comment te succederont la douceur et la clemence. Cinna est convaincu, pardonne luy ; de te nuire desormais, il ne pourra, et profitera à ta gloire. »

▲ Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé un advocat de son humeur, et ayant remercié sa femme et contremandé ses amis, qu'il avoit assignez au Conseil, commanda qu'on fist venir à luy Cinna tout seul : Et ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, et fait donner un siege à Cinna, il luy parla en cette maniere : « En premier lieu je te demande Cinna, paisible audience : n'interromps pas mon parler, je te donray temps et loysir d'y respondre. Tu sçais Cinna que t'ayant pris au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy, mais estant né tel, je te sauvay ; je te mis entre mains tous tes biens, et t'ay en fin rendu si accommodé et si aysé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu : l'office du sacerdoce que tu me demandas, je te l'ottroiay, l'ayant refusé à d'autres, desquels les peres avoyent tousjours combatu avec moy : t'ayant si fort obligé, tu as entrepris de me tuer. » A quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensee : « Tu ne me tiens pas Cinna ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste : tu m'avois asseuré que je ne serois pas interrompu : ouy, tu as entrepris de me tuer, en tel lieu, tel jour, en telle compagnie, et de telle façon : et le voyant transi de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : Pourquoi, adjousta il, le fais tu ? Est-ce pour estre Empereur ? Vrayement il va bien mal à la chose publique, s'il n'y a que moy, qui

t'empesche d'arriver à l'Empire. Tu ne peux pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernièrement un procès par la faveur d'un simple libertin. Quoy ? n'as tu moyen ny pouvoir en autre chose qu'à entreprendre Cæsar ? Je le quitte, s'il n'y a que moy qui empesche tes esperances. Penses-tu, que Paulus, que Fabius, que les Cosseens et Serviliens te souffrent ? et une si grande troupe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui par leur vertu honnorent leur noblesse ? » Apres plusieurs autres propos (car il parla à luy plus de deux heures entieres) « Or va, luy dit-il, je te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide, que je te donnay autres-fois à ennemy : que l'amitié commence de ce jourd'huy entre nous : essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receuë. »

¶ Et se despartit d'avec luy en cette maniere. Quelque temps apres il luy donna le consulat, se plaignant dequoy il ne le luy avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et fut seul faict par luy heritier de ses biens. Or depuis cet accident, qui advint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration ny d'entreprise contre luy, et receut une juste recompense de cette sienne clemence. Mais il n'en advint pas de mesmes au nostre : car sa douceur ne le sceut garentir, qu'il ne cheust depuis aux lacs de pareille trahison. Tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence : et au travers de tous nos projects, de nos conseils et precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenemens.

¶ Nous appellons les medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art, qui ne se peust maintenir d'elle mesme, et qui eust les fondemens trop frailes, pour s'appuyer de sa propre force : et comme s'il n'y avoit qu'elle, qui ayt besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra : car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres : car je la mesprise bien tousjours, mais quand je suis malade, au lieu d'entrer en composition, je commence encore à la hair et à la craindre : et respons à ceux qui me pressent de prendre medecine, qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazart de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit pourveue de dents et de griffes, pour se deffendre des assaux qui luy viennent, et pour maintenir cette contexture, dequoy elle fuit la dissolution. Je crain au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires.

¶ Or je dy que non en la medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part. Les saillies poëtiques, qui emportent leur autheur, et le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons nous à son bon heur, puis qu'il confesse luy mesme qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les recognoit venir d'ailleurs que de soy, et ne les avoir aucunement en sa puissance : non plus que les orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvemens et agitations extraordinaires, qui les poussent au delà de leur dessein ? Il en est de mesmes en la peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du peintre surpassans sa conception et sa science, qui le tirent luy mesmes en admiration, et qui l'estonnent. Mais la fortune montre bien encores plus evidemment, la part

qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces et beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'intention, mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant lecteur descouvre souvent és escrits d'autruy, des perfections autres que celles que l'auteur y a mises et apperceuës, et y preste des sens et des visages plus riches.

▲ Quant aux entreprises militaires, chacun void comment la fortune y a bonne part : En nos conseils mesmes et en nos deliberations, il faut certes qu'il y ayt du sort et du bonheur meslé parmy : car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose : Plus elle est aigue et vive, plus elle trouve en soy de foiblesse, et se deffie d'autant plus d'elle mesme. Je suis de l'advis de Sylla : et quand je me prens garde de pres aux plus glorieux exploits de la guerre, je voy, ce me semble, que ceux qui les conduisent, n'y employent la deliberation et le conseil, que par acquit ; et que la meilleure part de l'entreprise, ils l'abandonnent à la fortune ; et sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent à tous les coups au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites, et des fureurs estrangeres parmy leurs deliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre le party le moins fondé en apparence, et qui grossissent leur courage au dessus de la raison. D'où il est advenu à plusieurs grands Capitaines anciens, pour donner credit à ces conseils temeraires, d'alleguer à leurs gens, qu'ils y estoient conviez par quelque inspiration, par quelque signe et prognostique.

▲ Voyla pourquoy en cette incertitude et perplexité, que nous apporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidens et circonstances de chaque chose tirent : le plus seur, quand autre consideration ne nous y convieroit, est à mon advis de se rejetter au party, où il y a plus d'honesteté et de justice : et puis qu'on est en doute du plus court chemin, tenir tousjours le droit. Comme en ces deux exemples, que je vien de proposer, il n'y a point de doute, qu'il ne fust plus beau et plus genereux à celuy qui avoit receu l'offence, de la pardonner, que s'il eust fait autrement. S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein : et ne sçait on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschapé la fin, à laquelle son destin l'appelloit ; et si eust perdu la gloire d'une telle humanité.

▲ Il se void dans les histoires, force gens, en cette crainte ; d'où la plus part ont suivy le chemin de courir au devant des conjurations, qu'on faisoit contre eux, par vengeance et par supplices : mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ayt servy ; tesmoing tant d'Empereurs Romains. Celuy qui se trouve en ce danger, ne doit pas beaucoup esperer ny de sa force, ny de sa vigilance. Car combien est-il mal aisé de se garentir d'un ennemy, qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons ? et de cognoistre les volonteiz et pensemens interieurs de ceux qui nous assistent ? Il a beau employer des nations estrangeres pour sa garde, et estre tousjours ceint d'une haye d'hommes armez : Quiconque aura sa vie à mespris, se rendra tousjours maistre de celle d'autruy. Et puis ce continuel soupçon, qui met le Prince en doute de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment.

▣ Pourtant Dion estant adverty que Callippus espioit les moyens de le faire mourir, n'eut jamais le coeur d'en informer, disant qu'il ayroit mieux mourir que vivre en cette misere, d'avoir à se garder non de ses ennemys seulement, mais aussi de ses amis. Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement par effect, et plus roidement, quand ayant eu advis par une lettre de Parmenion, que Philippus son plus cher medecin estoit corrompu par l'argent de Darius pour l'empoisonner ; en mesme temps qu'il donnoit à lire sa lettre à Philippus, il avala le bruvage qu'il luy avoit présenté. Fut-ce pas exprimer cette resolution, que si ses amis le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le peussent faire ? Ce Prince est le souverain patron des actes hazardieux : mais je ne sçay s'il y a traict en sa vie, qui ayt plus de fermeté que cestui-cy, ny une beauté illustre par tant de visages.

▣ Ceux qui preschent aux princes la deffiance si attentive, soubz couleur de leur prescher leur seurté, leur preschent leur ruine et leur honte. Rien de noble ne se fait sans hazard. J'en sçay un c de courage tres-martial de sa complexion et entreprenant, ▣ de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : Qu'il se resserre entre les siens, qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part, et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. c J'en sçay un autre, qui a inesperément avancé sa fortune, pour avoir pris conseil tout contraire. La hardiesse dequoy ils cherchent si avidement la gloire, se represente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes : en un cabinet, qu'en un camp : le bras pendant, que le bras levé. ▣ La prudence si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye de hautes executions. c Scipion sceut, pour pratiquer la volonté de Syphax, quittant son armée, et abandonnant l'Espagne, douteuse encore sous sa nouvelle conquête, passer en Afrique, dans deux simples vaisseaux, pour se commettre en terre ennemie, à la puissance d'un Roy barbare, à une foy incogneue, sans obligation, sans hostage, sous la seule seurté de la grandeur de son propre courage, de son bon heur, et de la promesse de ses hautes esperances. *Habita fides ipsam plerumque fidem obligat.*

▣ A une vie ambitieuse et fameuse, il faut au rebours, prester peu, et porter la bride courte aux souspeçons : La crainte et la deffiance attirent l'offence et la convient. Le plus deffiant de nos Roys établit ses affaires, principalement pour avoir volontairement abandonné et commis sa vie, et sa liberté, entre les mains de ses ennemis : montrant avoir entiere fiance d'eux, afin qu'ils la prinssent de luy. A ses legions mutinées et armées contre luy, Cæsar opposoit seulement l'autorité de son visage, et la fierté de ses paroles ; et se fioit tant à soy et à sa fortune, qu'il ne craingnoit point de l'abandonner et commettre à une armée seditieuse et rebelle.

c *Stetit aggere fulti
Cespitis, intrepidus vultu, meruitque timeri
Nil metuens.*

▣ Mais il est bien vray, que cette forte assurance ne se peut représenter bien entiere, et naïfve, que par ceux ausquels l'imagination de la mort, et du pis qui peut advenir apres tout, ne donne point d'effroy : car de la presenter tremblante encore, douteuse et incertaine, pour le service d'une

importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gagner le coeur et volonté d'autrui, de s'y aller soubmettre et fier, pourveu que ce soit librement, et sans contrainte d'aucune necessité, et que ce soit en condition, qu'on y porte une fiance pure et nette ; le front au moins deschargé de tout scrupule. Je vis en mon enfance, un Gentil-homme commandant à une grande ville empressé à l'esmotion d'un peuple furieux : Pour esteindre ce commencement du trouble, il print party de sortir d'un lieu tres-assuré où il estoit, et se rendre à cette tourbe mutine : d'où mal luy print, et y fut miserablement tué. Mais il ne me semble pas que sa faute fust tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de soubmission et de mollesse : et d'avoir voulu endormir cette rage, plustost en suivant qu'en guidant, et en requerant plustost qu'en remontrant : et estime que une gracieuse severité, avec un commandement militaire, plein de securité, et de confiance, convenable à son rang, et à la dignité de sa charge, luy eust mieux succédé, au moins avec plus d'honneur, et de bien-seance. Il n'est rien moins esperable de ce monstre ainsin agité, que l'humanité et la douceur ; il recevra bien plustost la reverence et la crainte. Je luy reprocherois aussi, qu'ayant pris une resolution plustost brave à mon gré, que temeraire, de se jetter foible et en pourpoint, emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit avaller toute, et n'abandonner ce personnage. Là où il luy advint apres avoir recogneu le danger de pres, de saigner du nez : et d'alterer encore depuis cette contenance démise et flatteuse, qu'il avoit entreprinse, en une contenance effraïée : chargeant sa voix et ses yeux d'estonnement et de penitence : cherchant à conniller et à se desrober, il les enflamma et appella sur soy.

▣ On deliberoit de faire une montre generale de diverses troupes en armes, (c'est le lieu des vengeances secrettes ; et n'est point où en plus grande seureté on les puisse exercer) il y avoit publiques et notoires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principale et necessaire charge de les reconnoistre. Il s'y proposa divers conseils, comme en chose difficile, et qui avoit beaucoup de poids et de suite : Le mien fut, qu'on evitast sur tout de donner aucun tesmoignage de ce doute, et qu'on s'y trovast et meslast parmy les files, la teste droicte, et le visage ouvert ; et qu'au lieu d'en retrancher aucune chose (à quoy les autres opinions visoyent le plus) au contraire, l'on sollicitast les capitaines d'avertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistans, et n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, et engendra dés lors en avant une mutuelle et utile confidence.

▲ La voye qu'y tint Julius Cæsar, je trouve que c'est la plus belle, qu'on y puisse prendre. Premièrement il essaya par clemence, à se faire aymer de ses ennemis mesmes, se contentant aux conjurations qui luy estoient descouvertes, de declarer simplement qu'il en estoit adverti : Cela fait, il print une tres-noble resolution, d'attendre sans effroy et sans sollicitude, ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant et se remettant à la garde des dieux et de la fortune. Car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.

B Un estranger ayant dict et publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius Tyran de Syracuse, d'un moyen de sentir et decouvrir en toute certitude, les parties que ses sujets machineroient contre luy, s'il luy vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius en estant adverty, le fit appeller à soy, pour s'esclaircir d'un art si necessaire à sa conservation : cet estranger luy dict, qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fist delivrer un talent, et se ventast d'avoir apris de luy un singulier secret. Dionysius trouva cette invention bonne, et luy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vray-semblable ; qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un tres-utile apprentissage, et servoit cette reputation à tenir ses ennemis en crainte. Pourtant les Princes sagement publient les advis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur vie ; pour faire croire qu'ilz sont bien advertis, et qu'il ne se peut rien entreprendre dequoy ils ne sentent le vent. C Le Duc d'Athenes fit plusieurs sottises en l'establissement de sa fresche tyrannie sur Florence : mais cette-cy la plus notable, qu'ayant receu le premier advis des monopoles que ce peuple dressoit contre luy, par Mattheo dit Morozo, complice d'icelles : il le fit mourir, pour supprimer cet advertissement, et ne faire sentir, qu'aucun en la ville s'ennuïast de sa domination.

A Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité, lequel fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoient, par la subtilité de ses inventions : Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de le prendre, passa tout joignant un halier, ou il s'estoit tapy, et faillit de le decouvrir : Mais luy sur ce point là, considerant la peine et les difficultez, ausquelles il avoit desja si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses recherches, qu'on faisoit de luy par tout ; le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie, et combien il luy valoit mieux passer une fois le pas, que demeurer tousjours en ceste transe, luy-mesme les r'appella, et leur trahit sa cachette, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu gaillard : si croy-je, qu'encore vaudroit-il mieux le prendre, que de demeurer en la fievre continue d'un accident, qui n'a point de remede. Mais puis que les provisions qu'on y peut apporter sont pleines d'inquietude, et d'incertitude, il vaut mieux d'une belle assurance se preparer à tout ce qui en pourra advenir ; et tirer quelque consolation de ce qu'on n'est pas asseuré qu'il advienne.